



## Conseil économique et social

Distr. limitée  
17 mars 2017  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Soixante et unième session

13-24 mars 2017

Point 7 de l'ordre du jour

#### Adoption du rapport de la Commission

#### sur les travaux de sa soixante et unième session

### Projet de rapport

*Rapporteuse* : Šejla Đurbuzović (Bosnie-Herzégovine)

### Organisation de la session

#### A. Ouverture et durée de la session

1. La soixantième et unième session de la Commission de la condition de la femme a eu lieu au Siège de l'Organisation des Nations Unies le 24 mars 2016 et du 13 au 24 mars 2017. La Commission a tenu \_\_\_\_\_ séances (1<sup>re</sup> à \_\_\_<sup>e</sup> séance).

#### B. Participation

2. Les représentants de \_\_ États membres de la Commission ont participé à la session. Étaient également présents des observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'États non membres, ainsi que des représentants d'organismes des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'autres organisations.

#### C. Bureau de la Commission

3. À la 1<sup>re</sup> séance de la soixantième et unième session, tenue le 24 mars 2016, les membres ci-après ont été élus pour siéger au Bureau de la Commission à sa soixantième et unième session :



*Président :*

Antonio de Aguiar Patriota (Brésil)

*Vice-Présidents :*

Fatmaalzahraa Hassan Abdelaziz Abdelkawy (Égypte)

Jun Saito (Japon)

Andreas Glossner (Allemagne)

*Vice-Présidente et Rapporteuse :*

Šejla Đurbuzović (Bosnie-Herzégovine)

## **D. Ordre du jour et organisation des travaux**

4. À sa 2<sup>e</sup> séance, le 13 mars 2017, la Commission a adopté son ordre du jour, paru sous la cote E/CN.6/2017/1, qui se lit comme suit :

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » :
  - a) Réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives :
    - i) Thème prioritaire : autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution;
    - ii) Thème de l'évaluation : difficultés rencontrées et résultats obtenus dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles;
  - b) Questions nouvelles, tendances et approches novatrices en vue d'aborder les problèmes ayant une incidence sur la situation des femmes ou sur l'égalité des sexes : autonomisation des femmes autochtones;
  - c) Prise en compte de la problématique hommes-femmes, situations et questions intéressant les programmes.
4. Communications relatives à la condition de la femme.
5. Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social.
6. Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session de la Commission.
7. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante et unième session.

5. À la même séance, la Commission a approuvé le plan d'organisation de ses travaux, paru sous la cote E/CN.6/2017/1/Add.1/Rev.2.

## **E. Documentation**

6. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa soixantième et unième session peut être consultée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.unwomen.org/en/csw/csw61-2017/official-documents>

---